



LE P'TIT LANLOUPAIS



EDITORIAL

A l'heure de rédiger cet éditorial, le bleu s'est installé dans un ciel enfin lumineux et déjà, les jardins se parent de mille et une couleurs. Ravissement pour nos yeux et notre moral après ces mois où le gris, le vent, la pluie régnaient sans partage.

Plus que jamais en cette période mouvementée et pleine d'incertitudes, la place des communes reste prépondérante dans les relations sociales. Cet échelon local, essentiel avec sa force de proximité, est un lien de voisinage irremplaçable.

Mais nous devons être ambitieux et œuvrer pour l'avenir avec comme unique objectif: "le mieux vivre ensemble". Nous essayons de toujours avoir le souci de vous proposer des améliorations et de construire un environnement propice à l'épanouissement de chacun avec des solutions raisonnables en tenant compte de vos besoins et de nos finances.

Mais ce "bien vivre ensemble" n'est jamais acquis de manière définitive; aussi nous appartient-il de le développer et l'enrichir. Nous souhaitons tous que notre village vive, bouge, s'anime... nous voulons tous un environnement de qualité...

Osons ensemble pour être acteurs dans notre commune et créer du lien intergénérationnel!

C'est donc, tout naturellement, que nous reconduisons notre journée écocitoyenne, qui, l'an passé, avait rencontré un franc succès.

Parions que nous serons encore plus nombreux le 4 Juin prochain et qu'avec enthousiasme nous ayons à cœur d'œuvrer à l'embellissement de notre bourg.

Nous comptons sur votre participation active pour que ce jour soit un grand moment de partage, tout en agissant pour le bien de la communauté.

Cette grande fête ne doit pas faire oublier nos autres projets qui suivent leur cours et sont en bonne voie de réalisation ni le quotidien et tout ce qui fait l'animation de notre commune.

En espérant que le printemps soit doux, je vous souhaite de belles journées et soirées au jardin.

Michelle Menguy, 2ème Adjointe

PENNADSTUR

D'ar mare da skrivañ ar pennadstur-mañ eo staliet ar glas e-barzh un oabl, splann a-benn ar fin, hag al liorzhoù en em fich c'hoazh gant ul liv ha mil.

Goursav evit hon daoulagad hag hor startijenn goude ar mizioù-se e-lec'h ma rene ar gris, an avel, ar glav hep lodenniñ.

Seul ha biskoazh, er mare-se gant fiñv ha mar, e chom pennpouezus plas ar c'humunioù en darempredoù sokial. Ar vazh-skeul lec'hel-se, ret gant e nerzh nester, zo liamm pouezus an amezegiezh.

Met dleout a reomp bezañ c'hoantek hag oberiañ evit an amzer-da-zont gant ar pal nemetañ "bevañ gwelloc'h asambles".

Klask a reomp alies soursial ouzh kinnig gweladennoù deoc'h ha sevel an endro a-vat gant bleuñvidigezh pep hini gant diskoulmoù poellek en ur derc'hel kont eus hoc'h ezhomm hag hor finañsoù.

Met n'eo ket skiant-prenet ar "bevañ mat asambles-se" da viken, dleout a reomp diorren ha pinvidikaat anezhañ ivez. Pep hini ac'hanomp n'eus c'hoant e vevfe, fiñvfe, virvillhfe hor c'hêriadenn... Pep hini n'eus c'hoant eus un endro eus ar gwellañ...

Kredomp asambles evit bezañ oberourien en hor c'humun ha krouiñ liamm a rumm da rumm !

Setu Perak, evel-just, e adginnigomp deoc'h hon devezh ekeokededel hag he doa graet berzh-tre warlene.

Klaoustreomp e vimp stankoc'h c'hoazh d'ar 4 e miz Even ha gant birvilh e labourimp a galon vat evit kaeradenn hor bourc'h.

Kontañ a reomp war ho perzh oberiant evit ober d'an deiz-se ur mare bras rannañ en ur oberiañ evit mad ar c'humun.

Ne dle ket ar fest bras-se lakaat ankouaat nag hor raktresoù all hag a zo war an ober nag ar pemdez ha kement a ra buhez hor c'humun.

En ur gaout spi e vehe klouar an nevezamzer e hetan deoc'h devezhioù ha abardaevezhioù kaer el liorz.

Michelle Menguy, eilmaer eilvet

INFORMATIONS MUNICIPALES

Eboulement et travaux au cimetière

Suite aux fortes intempéries de février, un pan du coteau du cimetière s'est effondré entraînant avec lui une souche énorme et brisant quatre monuments funéraires.



Les travaux importants de déblaiement sont à la charge de la commune, l'assurance ne prenant pas en compte ce risque là.

Il est alors apparu comme une évidence que les travaux obligatoires de mise en conformité en matière d'accessibilité devaient être programmés en même temps.



Le chantier comportera donc l'enlèvement de la souche et environ cinquante mètres cubes de terre ainsi que le talutage du coteau d'une part et l'enlèvement des cailloux dans les allées principales du cimetière afin de les rendre praticables aux personnes à mobilité réduite d'autre part.

L'ensemble de ces travaux, non prévus, représentant un coût très élevé pour la commune, 18140 euros, une demande de subvention a été faite.

Point sur les travaux.



Le terrassement du futur local technique est réalisé. Nous attendons maintenant l'intervention de l'entreprise LG Construction pour la réalisation des fondations et la construction du bâtiment.

Les travaux sur le réseau d'eau pluviale du bas de la rue Le Nérrant ont été réalisés par l'entreprise Armor TP.



Il en est de même des travaux préparatoires aux nouvelles plantations pour le fleurissement du parking, des pieds de



mur de la Mairie ainsi que de la Croix de Mission. Les plantes, en cours de commande devraient trouver leur place dans les semaines à venir.

Assainissement.

Les événements du mois de mars sur la pollution par *norovirus* de la baie de Paimpol (suite aux épisodes pluvieux qui ont provoqué des débordements des systèmes d'assainissement) nous montrent l'importance que chacun de nous doit accorder à son raccordement.

La moitié des eaux parasites (eaux pluviales) qui transite par les réseaux d'assainissement provient de gouttières qui y sont raccordées.

Si vous avez des doutes sur votre raccordement appelez les services de la CCPG qui effectueront un diagnostic.

En cas de non conformité, des aides pourront vous être proposées pour réaliser vos travaux.

Comptes administratifs et Budget

Comment s'est déroulée l'année 2015

- Dépenses de fonctionnement	111 764,46 €
- Recettes de fonctionnement	185 853,18 €

La section de fonctionnement présente un excédent de 74 088,72 € qui va permettre d'autofinancer les projets d'investissement de la commune sans faire appel à une hausse de la fiscalité et sans conclusion de nouvel emprunt.

- Dépenses d'investissement	90 404,66 €
- Recettes d'investissement	181 019,63 €
- Reste à réaliser	55 500,00 €

Taux d'imposition 2016

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé pour la seconde année consécutive de ne pas augmenter les trois taxes directes de la commune.

Les taux votés restent donc les suivants :

- taxe d'habitation : 14,95 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,99 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,18%

Réforme territoriale.

Le préfet l'a décidé, la Communauté de communes Paimpol Goëlo doit fusionner avec Pontrieux Communauté, Guingamp Communauté, le Pays de Bégard, le Pays de Belle Isle en Terre, le Pays de Bourbriac et Callac-Argoat afin de constituer la communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol soit 7 EPCI et 57 communes pour plus de 75000 habitants.

Le souhait des huit communes de la CCPG, plus favorable à un rapprochement avec Lanvollon-Plouha et Leff Communauté n'a pas été entendu.

"Nous sommes dans un déni de démocratie. Avec mes sept collègues, nous étudions tous les recours possibles pour que nos petites communes et surtout les citoyens que vous êtes ne soient pas les victimes du gigantisme territorial". Yannick Le Bars

Eglise

Le tableau classé, "La crucifixion et les donateurs" représentant les Seigneurs de Lanloup et datant de 1634 est revenu à la mi-mars de l'atelier de restauration.

Suite à une humidité très forte dans la chapelle où il est exposé, le vernis du tableau était devenu opaque et blanchâtre ne laissant presque plus visible la peinture.

Le traitement du chancis dans le vernis a consisté à le retirer. Le résultat est spectaculaire. Nous pouvons désormais apprécier tous les détails de cette oeuvre.

Au fil du temps, la toile s'était détendue et il s'était formé tout un lot de petites rides à la surface du tableau qui par ailleurs présentait également quelques déchirures.

Le cadre a également été remis en état.



Du lundi 4 avril au vendredi 30 Septembre, de 9 h à 19 h l'église est ouverte en libre accès afin d'accueillir les nombreux visiteurs traversant notre village dont beaucoup de randonneurs et cyclotouristes.

Les nouveaux compteurs EDF, LINKY

ERDF, Opérateur de Service Public, travaille depuis de nombreuses années à la réussite de cette évolution, telle qu'elle a été voulue par une Directive Européenne et le Droit Français. Pour ce faire, ERDF a travaillé en concertation avec les pouvoirs publics, les Associations de Consommateurs, l'ADEME, la Commission de Régulation de l'Energie, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et l'Agence Nationale de Sécurisation des Données.

Depuis décembre dernier, ERDF a démarré la pose des compteurs Linky en Côtes d'Armor.

Ces compteurs offrent de nouveaux services aux clients : le relevé à distance devient quotidien, les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service,,) ne nécessiteront pas de déplacement et se feront dans des délais plus rapides (moins de 24 h).

Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.

Quelques Lanloupais ont déjà reçu leur nouveau compteur, la mise en place se fera progressivement pour tous dans les prochaines semaines.

L'entreprise missionnée par ERDF vous informera de son passage plusieurs semaines auparavant et sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky ».

L'intervention dure environ trente minutes et n'est pas facturée.

Cette opération de modernisation suscite – et c'est bien compréhensible – des questions de la part des élus, de la société civile ou des clients eux-mêmes.

A la moindre interrogation ou précision à demander, au moindre doute, vous pouvez solliciter si vous le jugez nécessaire, la personne référente pour notre secteur.

Bruno Méanard Interlocuteur Privilégié ERDF

ERDF - Direction Territoriale Côtes d'Armor - Collectivités locales

1 rue Romain Rolland

BP 314

22003 Saint Briec Cedex 01

02 96 62 48 95 06 67 49 83 29

bruno.méanard@erdf.fr

Lanloup à la radio

Au cours du mois de février, le présentateur « radio », Jean Flouriot, de l'émission d'Armor et d'Argoat diffusée quotidiennement sur l'antenne de **RCF 22** s'est intéressé à notre petite commune.

Il s'est attaché à faire découvrir différents aspects ou lieux du village en interviewant des personnes directement concernées.

Cinq petites séquences ont ainsi été diffusées entre le lundi 21 et le vendredi 25 Mars :

lundi 21 : l'histoire de Saint Loup avec Pierette Brigaudeau du Petit Saint Loup

mardi 22 : l'église avec Michelle Menguy

mercredi 23 : le manoir de la Noë verte avec Marie-Valérie Boutbien

jeudi 24 : la fontaine du Golven avec François Rebours

vendredi 25 : la vie de Guy Ropartz

Vous pouvez les écouter en podcast en vous connectant sur le site de RCF

<https://rcf.fr/emission/listing-diffusion/1114595>

Allez dans *podcasts* puis *voir tous les podcasts* puis cliquez sur la tranche horaire *11 h/12 h 30*, l'émission *d'Armor et d'Argoat* et là vous aurez une petite ligne *toutes les émissions*.



JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Ensemble pour améliorer notre cadre de vie...

... une action utile à tous



Le but de cette journée :

- Créer l'occasion de réunir les Lanloupais, toutes générations confondues, autour d'un même projet
- Valoriser les habitants par un partage de compétences
- Agir pour le cadre de vie
- Permettre aux citoyens que nous sommes de nous investir dans la vie de leur localité.
- Être fier de son village!

Durant une journée, une demi-journée ou quelques heures seulement, les bénévoles se réunissent afin de réaliser différents chantiers : rénovation, amélioration, travaux de peinture, défrichage de sentiers, désherbage...

Les chantiers proposés sont à la fois stratégiques et symboliques : ce sont des lieux, des biens publics utilisés et visibles par le plus grand nombre et dans des domaines variés pour que chacun y trouve un intérêt et puisse prendre des initiatives.

Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences, sont les bienvenus.

Cette journée se veut avant tout être un moment festif : joie de la rencontre avec ses concitoyens, ceux que l'on connaît depuis longtemps mais aussi ceux que l'on ne fait que croiser et ceux qui viennent d'arriver... Ces instants conviviaux, où règne un bon esprit dans une ambiance chaleureuse sont la clé de la réussite de cette journée.

Vous trouverez, jointe à ce bulletin, une fiche d'inscription.

Sur cette fiche, il vous est demandé de préciser vos compétences particulières et/ou vos centres d'intérêt, le type de chantier auquel vous souhaitez participer ainsi que le matériel et l'outillage que vous pourrez éventuellement mettre à la disposition de la collectivité.



Au retour de vos fiches d'inscription, nous sélectionnerons les chantiers et ferons le point sur les matériels et outillages nécessaires.

Nous vous inviterons alors à une réunion d'information afin de vous présenter les chantiers retenus et finaliser l'organisation.

Un café vous sera proposé qui permettra de réunir tous les participants avant la mise en route.

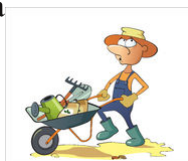


Le midi le pique nique sera ouvert à tous les Lanloupais qu'ils aient ou non participé à un chantier.

A la fin de la journée un apéritif vous sera offert en remerciement de votre participation et investissement.

Et nous pourrons, pour ceux qui le voudront, prolonger ce moment de convivialité autour d'un barbecue.

En souhaitant que cette seconde édition trouve un accueil aussi enthousiaste que la première; n'hésitez pas à en parler autour de vous, voisins, amis, connaissances...



NOTEZ LA DATE : 04 JUIN

INSCRIVEZ-VOUS!!

Concours communal des Maisons et Jardins fleuris



Nous souhaitons encourager et pérenniser le fleurissement et l'embellissement de notre village et valoriser les efforts et l'implication de chaque habitant pour le rendre plus attrayant.

Aussi nous vous invitons tous à apporter une touche fleurie à votre propriété et nous menons actuellement une réflexion sur l'organisation d'un concours de maisons et jardins fleuris.

Nous vous donnerons toutes les informations utiles d'ici peu.

Elagage

Les riverains sont dans l'obligation de tailler les arbres et arbustes bordant les voies publiques de manière à ne pas gêner le passage des piétons, des véhicules ni masquer la signalisation routière.

Les branches ne doivent pas toucher les câbles conducteurs aériens EDF ou téléphone.

Civilité

Encore un petit mot sur toute autre chose mais qui est désagréable à la vie communautaire.

Nous voulons parler des déjections canines, nous sommes à la campagne et les chiens ont toute leur place dans notre village ; par contre cela entraîne des devoirs.

Nous savons très bien que certains de nos concitoyens surveillent leurs animaux et ramassent leurs déjections ou les emmènent dans l'herbe.

Par contre, d'autres, ouvrent la porte et laissent leur chien se soulager à n'importe quel endroit de notre village, le cimetière en fait trop souvent les frais!

Espérant que ces petites règles du "**VIVRE ENSEMBLE**" soient bien comprises par tous et qu'elles confortent une vie harmonieuse dans notre si beau village...

COLLECTE DES DECHETS : le mercredi matin

Les horaires pour la période hivernale sont valables jusqu'au 30 avril 2016 avec un ramassage tous les 15 jours en semaine paire.

Attention, à compter du 1er Mai les déchets ménagers et triés seront ramassés toutes les semaines jusqu'au 31 août.

Tout renseignement complémentaire au : 02 96 55 99 51 ou service.dechets@paimpol-goelo.com

A vos blocs notes

Mercredi 20 Avril : Sortie en pays de Guingamp organisée par L'Amicale Laïque

Jedi 21 Avril : 20 h, Assemblée Générale, ouverte à tous, de l'Association Saint Loup/Saint Roch à la salle polyvalente.

Samedi 23 Avril : Soirée crêpes à la salle polyvalente de 17 h à 22 h, organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 08 Mai : 11 h, Cérémonie et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Dimanche 29 Mai : 11 h, Vin d'honneur pour la fête des Mères et Pères à la Mairie.

Jedi 02 Juin : Déjeuner au Manoir de la Noë Verte, organisé par l'Amicale Laïque, sur réservation.

Samedi 04 Juin : Journée écocitoyenne

Samedi 25 Juin : Soirée crêpes à la salle polyvalente de 17 h à 22 h, organisée par le Comité des Fêtes

INFORMATIONS GENERALES

Lors du dépôt d'une demande de passeport biométrique à Paimpol.



Quelques petites nouveautés :

- Changement dans les horaires de fonctionnement : du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h30,
- Possibilité pour les usagers de télécharger leur timbres fiscaux en ligne à l'adresse suivante : timbres.impots.gouv.fr.

Le principe consiste en l'attribution d'un "Flash code" qui sera imprimé par l'usager et scanné en mairie. Si l'usager ne possède pas d'imprimante, il lui sera attribué un numéro de timbre qui sera saisi lors du dépôt de la demande. (C'est une option qui pourrait intéresser les personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre au Trésor Public durant les horaires d'ouverture).

- Un usager majeur possédant une Carte Nationale d'Identité ou un passeport biométrique périmé depuis moins de 5 ans n'a plus à produire d'acte de naissance. (Valable seulement si l'usager était majeur au moment de la délivrance de sa CNI ou de son passeport).
- Les personnes de + de 25 ans, domiciliées chez un tiers doivent, en plus de l'attestation d'hébergement, fournir un justificatif à leur nom (attestation d'assurance, de carte vitale, bulletin de salaire ...).
- Une seule photo d'identité (de moins de 6 mois) suffit.

Conscients que chaque demande est particulière, les Agents de la mairie de Paimpol se tiennent à votre disposition.

Mairie de Paimpol

Yolène LEFFRAY

Etat-Civil

Ville de Paimpol

y.leffray@ville-paimpol.fr - 02.96.55.31.71

Mise à jour de la Carte Vitale

La CPAM des Côtes d'Armor relance une campagne d'information auprès des assurés sociaux qui doivent chaque année actualiser leur carte vitale.

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits à l'assurance maladie de façon régulière, vous gardez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

Il faut aussi penser à une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.



Comment ? - Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute

Votre avis nous intéresse

Pour un bulletin communal interactif, envoyez-nous des informations, photos, remarques, critiques ou suggestions en mairie, dans la boîte aux lettres ou par mail; nous lirons attentivement tout courrier qui nous parviendra.

Nous comptons sur votre participation.

Ça s'est passé à Lanloup



Le 15 janvier, Lanloupais et Elus sont venus très nombreux à la cérémonie des vœux, répondant à l'invitation de notre Maire



Monseigneur Moutel, évêque du diocèse, en visite pastorale à Lanloup

Rencontre avec les Elus - 25 février



Une cinquantaine de personnes a participé le 13 mars au déjeuner offert par le Comité des Fêtes, partageant un agréable moment de convivialité

Journal Communal de Lanloup

Directeur de la publication: Yannick Le Bars

Rédaction : Commission Communication

Mise en page/impression : Commission Communication/Mairie

Mairie : 1 Rue Alain Le Nerrant Tél: 02 96 22 38 45

Courriel: mairie.lanloup@orange.fr

Distribution : équipe municipale

Dépôt légal : à parution 250 exemplaires